



Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

11 octobre 2021

Dossier complet le :

11 octobre 2021

N° d'enregistrement :

2021-0283

### 1. Intitulé du projet

EXTENSION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SB MARQUISE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

BARON PHILIPPE

RCS / SIRET

4 8 3 1 8 6 7 8 9 0 0 0 1 0

Forme juridique

SARL

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 a) Travaux et constructions	Extension créant une surface totale de plancher supérieure à 10 000 m <sup>2</sup> . La surface plancher totale sera de 14 240m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une extension du bâtiment de production permettant l'accueil d'une nouvelle ligne conception et la réalisation de machines spéciales, création d'un pôle électricité et Chaudronnerie. Cette extension représentera une surface de plancher de 7120m<sup>2</sup>.

## 4.2 Objectifs du projet

Le site actuel dispose déjà de lignes de conception et la réalisation de machines spéciales.

Le projet permettra l'ajout d'une ligne supplémentaire , création d'un pôle électricité chaudronnerie et la création de bureaux .

Le site n'est actuellement soumis à aucune rubrique ICPE

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consisteront à réaliser un ouvrage de type industriel pour une durée de 9 mois:

- une halle industrielle + bureaux séparés par un REI120 (coupe-feu 2 heures).

composé d'une structure de type charpente métallique, de façades revêtues d'un bardage métallique et d'une couverture de type étanchéité multi-couche sur bac acier .

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Bâtiment existant : conception et la réalisation de machines spéciales, de lignes productions pour l'industrie pharmaceutique, l'automobile , l'industrie du luxe et l'industrie aéronautique avec bureaux

Extension : Activité similaire au bâtiment existant avec création d'un pôle chaudronnerie et d'un pôle électricité

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'un dossier permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le terrain sur lequel prend place le projet du Parc d'Activités a une superficie de 62 718m <sup>2</sup> . L'extension d'un bâtiment industriel avec une partie bureaux sur une surface plancher de 7 120m <sup>2</sup> .	7 120m <sup>2</sup> .

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

75 rue du Néolithique, 62250  
Marquise

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 1° 1' 1" Lat. 50° 50' 50" 50

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

MARQUISE

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MARQUISE
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terrassements en déblais et mis en dépôt sur site en merlon : 14865 m3 Terrassements en déblais et mise en remblai : 1 107m3
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera à l'origine d'une augmentation limitée du trafic camions due à la livraison et aux expéditions soit une augmentation moyenne de 2pl / jour
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les bruits générés par l'activité du site ne seront pas de nature à engendrer des nuisances importantes ( locaux fermés)

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émissions du site seront constituées par les éclairages extérieures. ces derniers seront limités aux seuls besoins du site en matière de sécurité de fonctionnement</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet sera à l'origine de rejets d'eaux pluviales et d'eaux d'usées .</p> <p>Les eaux pluviales seront gérées comme actuellement avec des bassins / fossés infiltration à la parcelle avec séparateur hydrocarbure .</p> <p>Les eaux usées seront rejées comme actuellement dans le réseau public</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet sera à l'origine de rejets d'eaux pluviales et d'eaux d'usées .</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

pas de projet dans l'environnement immédiat.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

la parcelle sera plantée avec des essences locales.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'extension du site Baron devrait être dispensé d'une évaluation environnementale pour les raisons suivantes:

- le projet se situe dans une zone du règlement d'urbanisme qui est destinée à l'accueil des activités industrielles
- aucun enjeux environnementaux n'est présent sur la zone d'implantation (pas de zones naturelles à proximité, pas de richesses faunistique ou floristique, pas de monuments historiques à protéger, ...)
- les émissions du projet seront limitées, respecteront la réglementation et présenteront les mêmes caractéristiques qu'actuellement.

Ce projet présente une étendue restreinte sur un secteur à faible contrainte environnementale. Il ne justifierait donc pas la réalisation d'une évaluation environnementale

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
PERMIS DE CONSTRUIRE

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

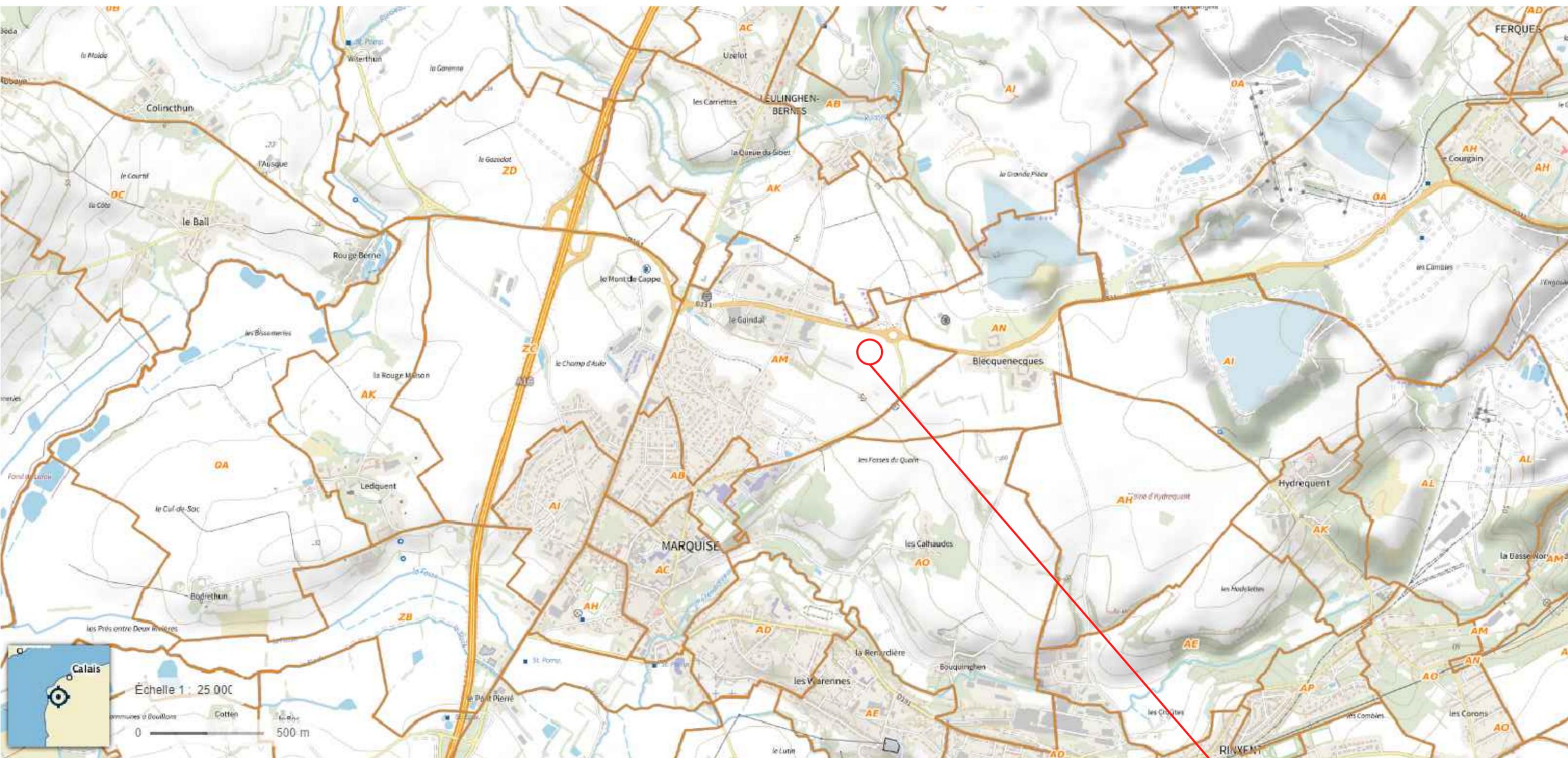


Fait à CALAIS

le, 08/10/2021

Signature

DocuSigned by:  
  
EAE11CCA3057460...



LOCALISATION DE LA PARCELLE



LOCALISATION DE LA PARCELLE

# GROUPE BARON

## EXTENSION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL

ZAC DE LA TERRE DES 2 CAPS 62 250 MARQUISE

Maitre d'ouvrage:

**SCI SBM Marquise**

969 rue Louis Bréguet - ZAC Marcel Doret  
62100 CALAIS  
T : 03.21.10.21.21

Maitre d'oeuvre:

**Sites et Architectures - Atelier d'Arras**

2 rue Sainte-Agnès - 62000 ARRAS  
tél: 03 21 15 79 81 Fax : 03 21 60 96 77  
e-mail: atelier@sitesetarchitectures.com

**S&A Sites & Architectures**

Bureau d'études:

**IBAC INGENIERIE**

2 rue Sainte-Agnès - 62000 ARRAS  
Tél:03 21 15 79 81

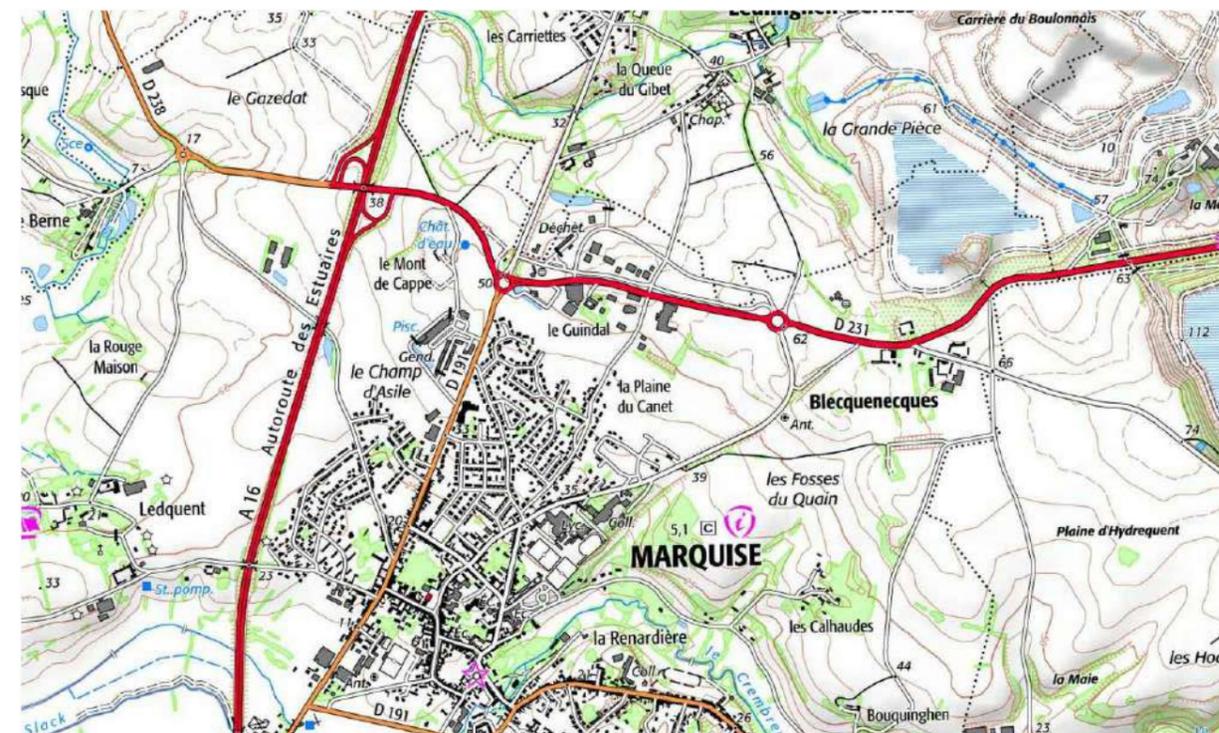
**IBAC  
INGENIERIE**

PC01	Plan de situation	--
PC02a	Plan masse existant	1/1000
PC02b	Plan masse projet	1/500
PC03	Coupes de terrain - insertion projet	1/200
PC04	Notice architecturale	--
PC05a	Plans façades existantes	1/150
PC05b	Plans intérieurs et façades futur	1/150 et 1/200
PC05c	Plans intérieurs des bureaux	1/100
PC06	Insertion paysagère	--
PC07-08	Reportage photographique	
PC16	Notice thermique	

**S&A Sites & Architectures**  
2 rue Sainte Agnès | 62000 ARRAS  
T : 03 21 15 79 81  
MAIL : atelier@sitesetarchitectures.com  
SIRET : 512 891 649 00034

**PERMIS DE CONSTRUIRE**

06/07/2021



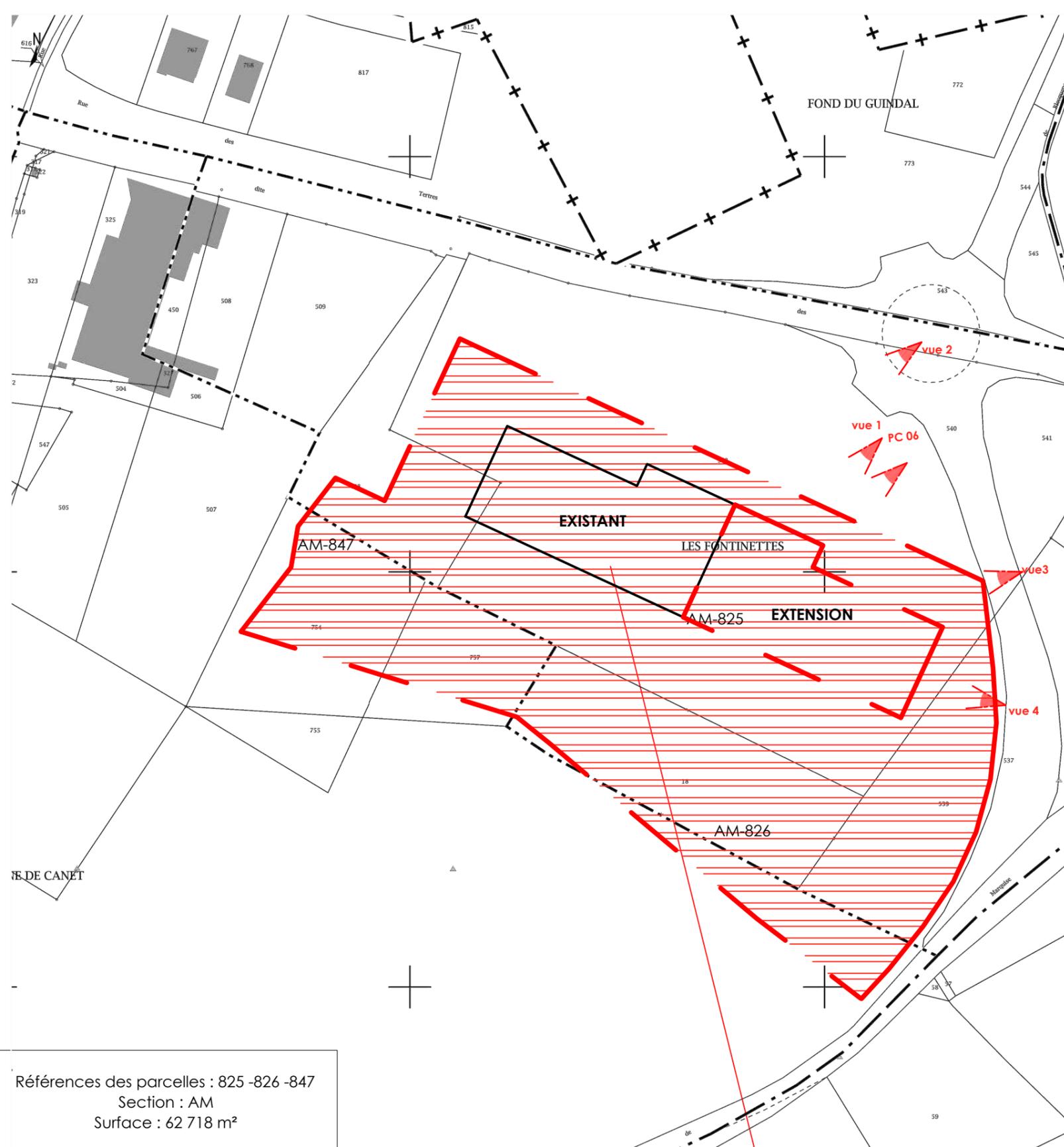
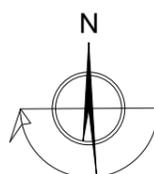
1. **Carte IGN**

LOCALISATION DE LA PARCELLE



2. **Photo aérienne**

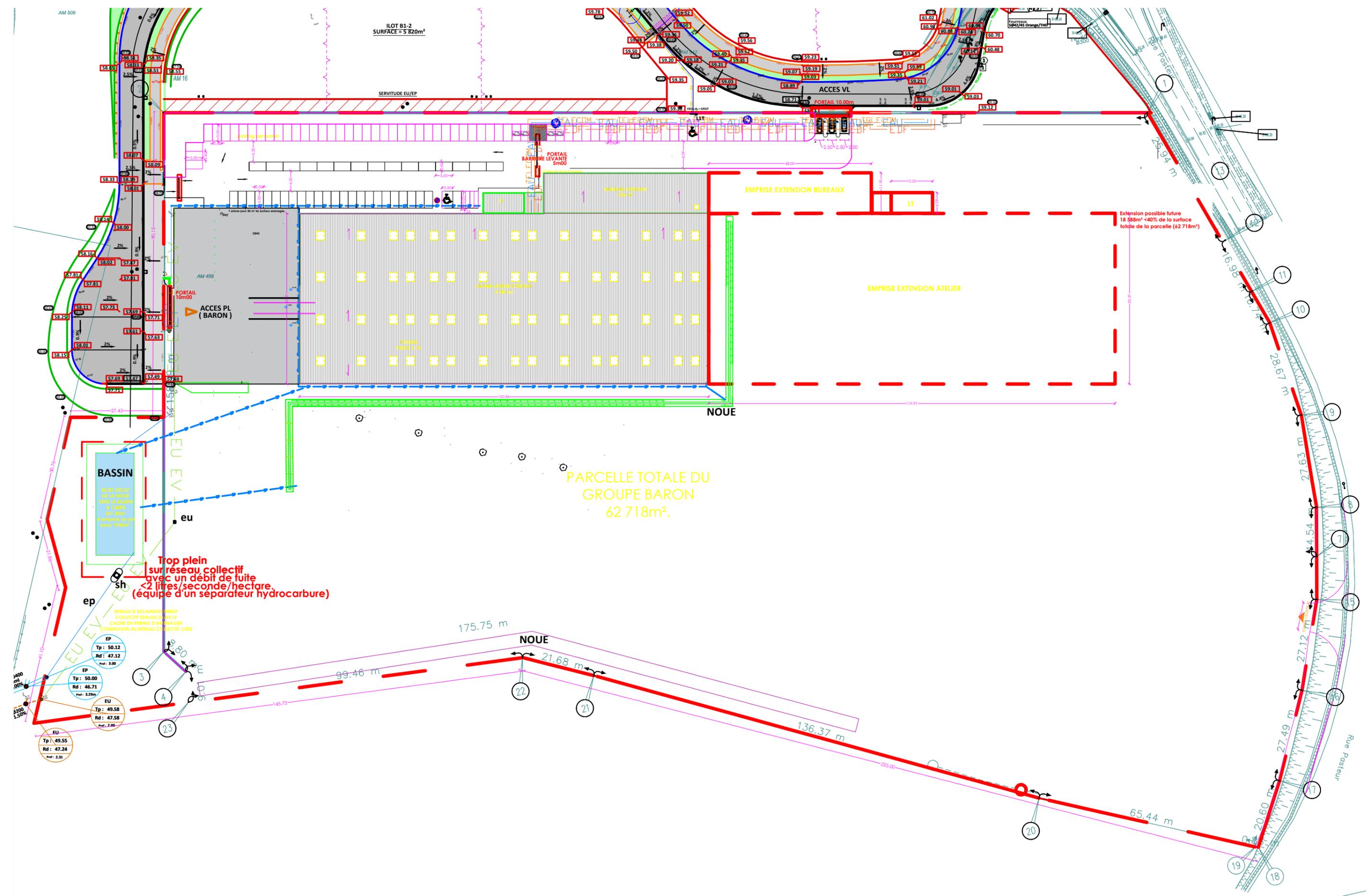
LOCALISATION DE LA PARCELLE

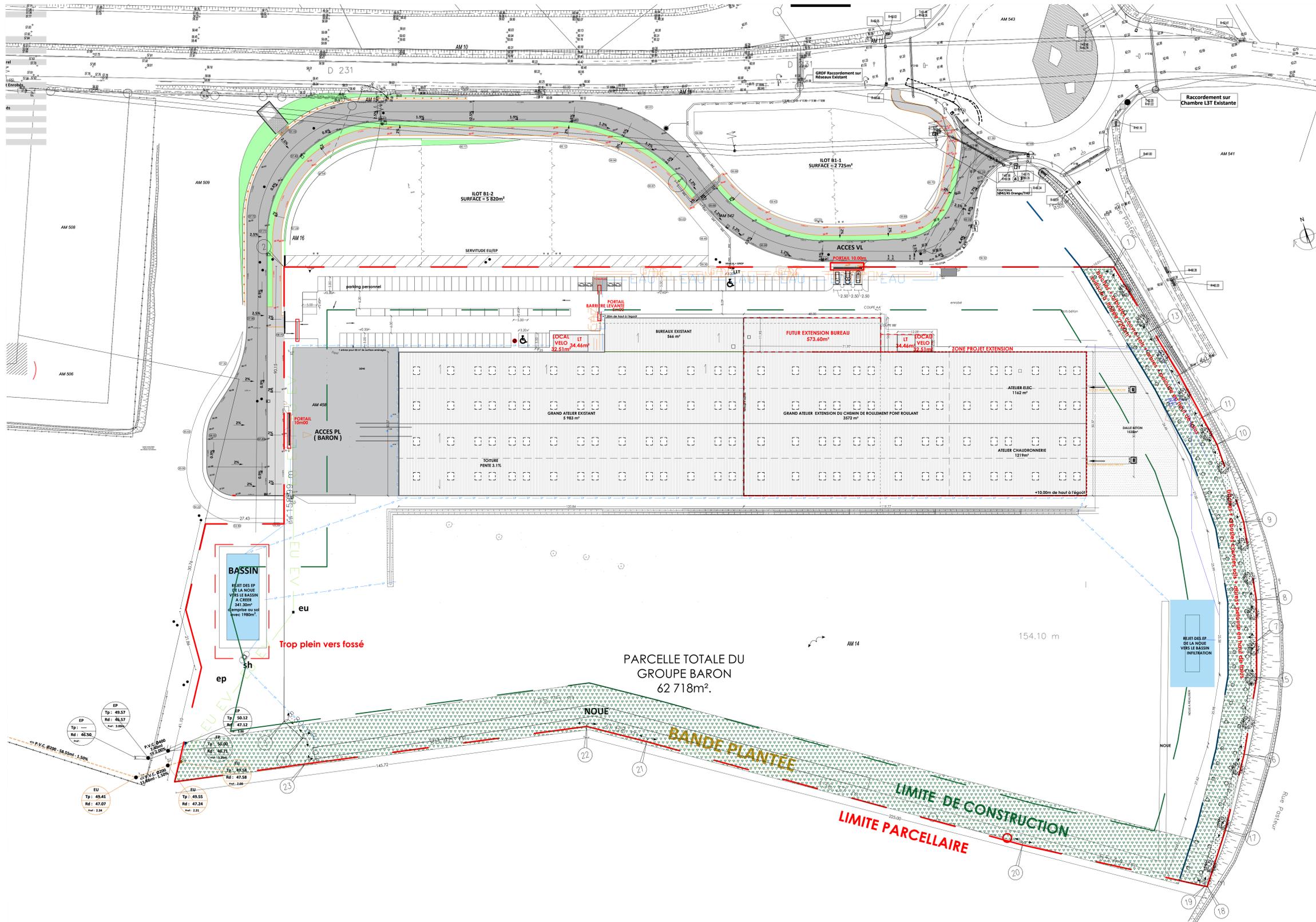


Références des parcelles : 825 -826 -847  
 Section : AM  
 Surface : 62 718 m<sup>2</sup>

3. **Plan cadastral**

LOCALISATION DE LA PARCELLE





**GROUPE BARON**

**CONSTRUCTION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL**  
Parc d'activités de la Terre des 2 caps 42 250 MARQUISE

Maitre d'ouvrage:  
**SCI SBM Marquise**  
 969 rue Louis Bréguet  
 ZAC Marcel Doret  
 62 100 CALAIS

Maitre d'œuvre:

Architecte :  
**SITES & ARCHITECTURES**  
 2 rue Saint Agnes - 62000 ARRAS  
 T : 03.21.15.79.81  
 @ : atelier@sitesetarchitectures.com

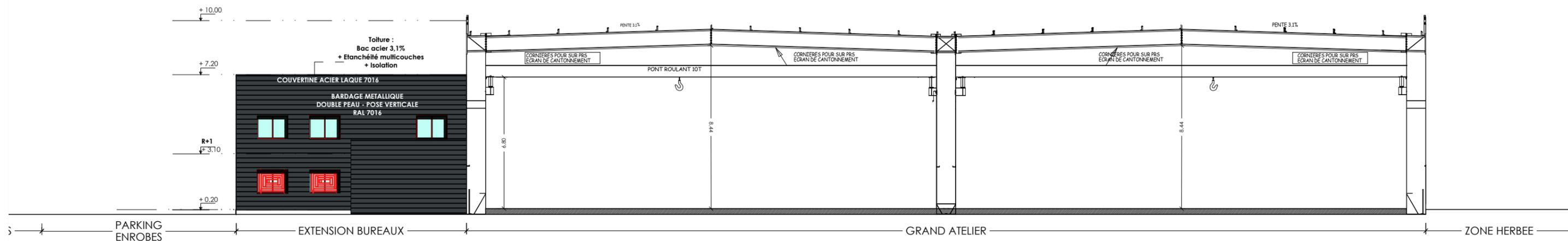
Bureau d'études :  
**IBAC INGENIERIE**  
 69 RUE ABBE DESPLANGES  
 59130 LAMBERSART  
 T : 03 20 83 55 70  
 @ : bet@ibacingenierie.com

**PC 02b PC 062 560 21 00019**

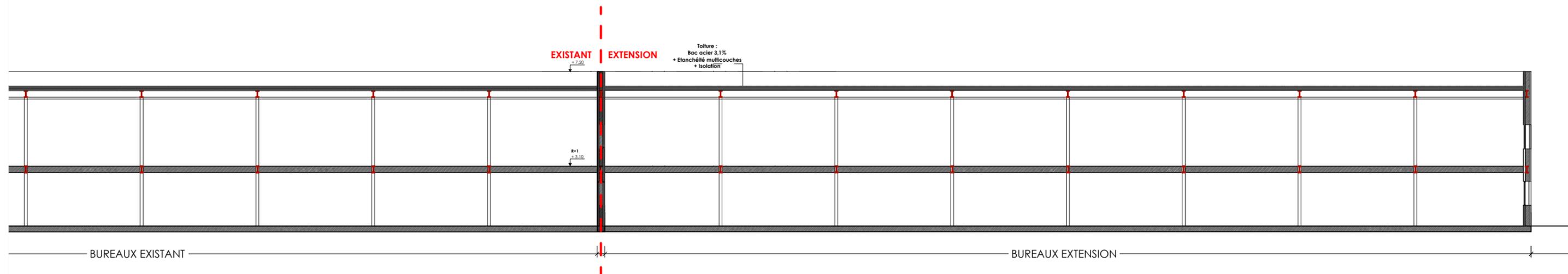
**PLAN MASSE ETUDES CAS PAR CAS**

DIM. : A1      Echelle : 1/500      07.10.2021





Coupes AA'



Coupes BB'

## Références du dossier :

**Commune :** MARQUISE [62]

**Nature de l'opération :** Extension d'un bâtiment industriel

**Adresse de la construction :** RD 231 - Parc d'Activités de la terre des 2 Caps

**Demandeur :** SCI SBM Marquise

**Parcelles cadastrales :** AM 825 - 826- 847

### [1] L'état initial du terrain et de ses abords :

Le projet s'implante au Nord de la Commune de Marquise au sein du Parc d'Activités de la terre des 2 caps, bordée au Nord et à l'Est par la Route D231. Le terrain fait partie d'un ensemble de parcelles privées formant le Parc d'Activités, regroupées de part et d'autre et desservies par une voirie interne se finissant par une casquette de retournement.

**Ce projet n'est pas conçu pour recevoir du public.** Ainsi, cet établissement, ainsi que l'extension objet du Permis de Construire sont assujettis à la réglementation du **Code du Travail**.

Le terrain sur lequel prend place le projet du Parc d'Activités a une superficie de 62 718m<sup>2</sup>. Le terrain est aujourd'hui implanté par un bâtiment existant, et un espace vaste engazonnée. Un accès, en enrobé et dalle béton depuis la voirie de desserte sera créer à L'EST.

Autour du terrain, peu de bâtiments existent.

Le site n'est pas arboré sur ses périphéries ni au sein du terrain.

Les limites parcellaires séparatives et sur l'espace public ne sont pas cloturées.

### [2] Nature du projet et insertion dans son environnement

#### > A. Aménagement du terrain

Le présent permis de construire concerne l'extension d'un **bâtiment industriel avec une partie bureaux sur une surface plancher de 7 120m<sup>2</sup>**.

L'extension s'implante sur la droite de la parcelle, tout en permettant la circulation de voitures en périphérie Nord et Ouest du bâtiment. Ce permis intègre également l'aménagement complet de la parcelle plantations en périphérie de la parcelle en bas de l'extension.

L'accès existant, unique, déjà créé depuis la voirie de desserte, sera l'accès à la parcelle.

#### >B. Implantation, organisation, composition et volumétrie

L'extension est **deux bâtiments : un de plain-pied**, le grand atelier et une partie bureaux en R+1.

Il s'implante à 30.00m de l'axe de la voie de la limite séparative la plus proche à L'est.

Le bâtiment principal, le grand atelier a une superficie de 120.00x50.00m soit 6 000m<sup>2</sup>. Il s'agit d'un grand parallépipède de 10,00m de hauteur à l'égoût de part ses besoins spécifiques. Il s'agit d'une construction à usage industriel. Ce grand volume est surmonté de deux toitures pentées de 3,1% divisant la largeur en 2. La toiture est un bac acier isolé dans le même coloris que les façades créées. En toiture aucun équipement technique n'est prévu seuls des lanterneaux sont créés. Les façades du grand atelier sont habillées de bardage métallique RAL 9006 posé horizontalement Un soubassement en béton de 20cm de hauteur est créé sur l'ensemble des façades. Les couvertines sont en acier laqué dans le même coloris que le bardage créé. Des portes de secours donnant directement sur l'extérieur sont en acier rouge, ral à définir. Les **ouvertures prévues, peu nombreuses et spécifiques**, sont le reflet de l'utilisation du site. Seules les façades Est,Sud et Ouest sont équipées de portes. La façade Nord correspond à la façade des bureaux et dispose d'ouvertures.

D'autre part, le volume bureaux est créé dans la continuité de la façade Est du grand atelier. Ce parallépipède de 48.00x11.95m est surmonté d'une toiture simple pente de 3,1% (coloris identique aux façades créées ral 7016) non visible depuis la rue. Les façades sont habillées de bardage métallique gris

anthracite 7016 posé horizontalement. Dans le même schéma constructif que le grand atelier, un soubassement en béton de 20cm est créé. Des ouvertures sont créées sur les façades Nord, Est et Ouest. Toutes les menuiseries créées sont en aluminium de teinte rouge, RAL à définir. De plus, les menuiseries du rez-de-chaussée sont équipées de grilles métalliques anti-effraction rouge.

La façade principale (façade Nord) donnant sur l'espace public sera équipée d'une signalétique reprenant le logo du groupe Baron.

Une dalle béton sera prévue, implantée tout le long de la façade Est

L'abri vélos sera entièrement couvert aura une dimension de 3,90 x 2,50 m. Sa hauteur maximale sera de 2,48 m.

#### >C. Organisation et aménagement du terrain

Le bâtiment s'implante parallèlement à la voie de desserte.

Toutes les places existantes sont conservées

Tous les abords existants sont conservés : le traitement des sols est conservé, une dalle béton est à prévoir pour l'accès PL en façade EST ( une partie sera en enrobé).

Les clôtures existantes seront conservées.

Tous les arbres existants sont conservés.

#### >D. Traitement des espaces libres

Une dalle béton est crée pour le passage des camions sur la parcelle.

Un traitement paysage sera mis en place sur une largeur comprise entre 10 et 15m coté rue Louis Pasteur et au sud de la parcelle (haies, arbres, pelouses...)

Les talus, haies et fossés en limite séparative de la rue seront préservés au maximum dans leur configuration initiale.

Hormis les limites du site qui seront plantées, le terrain n'est pas arboré.

#### >E. Gestion des réseaux

-Eaux pluviales : les eaux pluviales sont infiltrées à la parcelle. Ainsi, les eaux pluviales issues de la construction (toitures) et de voirie seront reprises dans des regards en pieds de façades, et conduites à l'arrière du bâtiment dans un fossé infiltration et un bassin de rétention de 400m<sup>3</sup> avec une noue d'infiltration en sortie de bassin.

>>Eaux usées/eaux vannes : celles-ci sont rejetées à l'arrière du bâtiment dans un système d'assainissement collectif qui sera créé par le Parc d'activités de la terre des 2 caps.

>>Alimentation eau potable : Maintien de l'existant

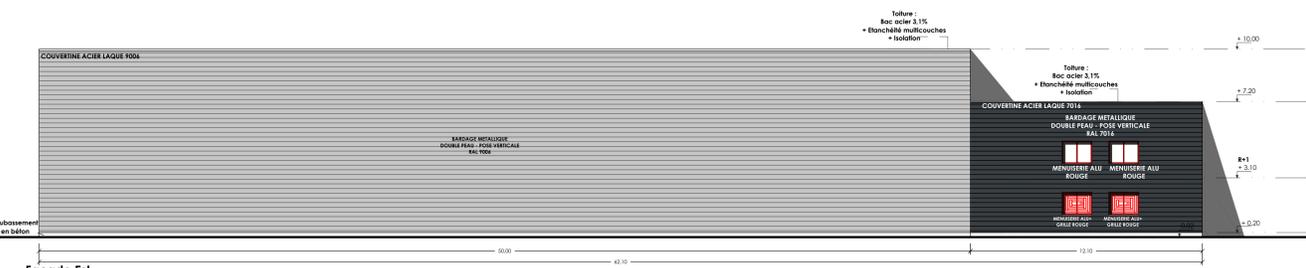
>>Télécom : Maintien de l'existant

>>Electricité : Maintien de l'existant

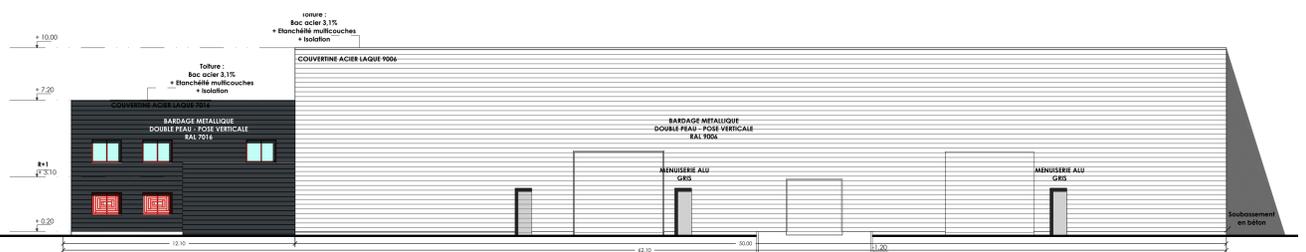
>>Gaz : Maintien de l'existant



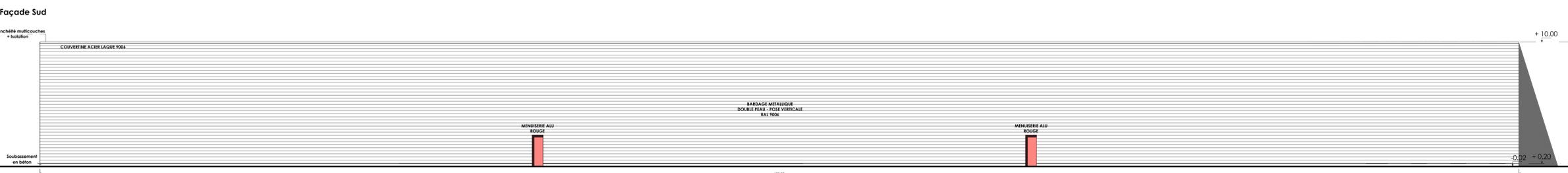
Façade Nord



Façade Est



Façade OuEst



Façade Sud



**GRUPE BARON**

**EXTENSION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL**  
Parc d'activités de la terre des 2 caps 62 250 MARGUISE



Maitrise d'ouvrage :  
**SCI SBM Marquise**  
949 rue Louis Bréguet  
ZAC Marcel Daret  
62 100 CALAIS

Maitre d'oeuvre:  
Architecte :  
**SITES & ARCHITECTURES**  
2 rue Saint Agnes - 62000 ARRAS  
T : 03.21.15.79.81  
@ : atelier@sitesetarchitectures.com

Bureau d'études :  
**IBAC INGENIERIE**  
2 rue Saint Agnes - 62000 ARRAS  
T : 03 20 83 55 70  
@ : bet@ibacingenierie.com

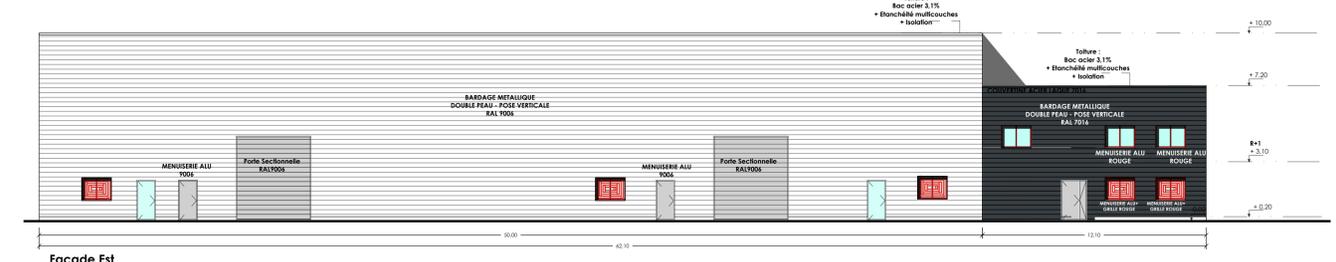
**S&A Sites & Architectures**

**IBAC INGENIERIE**

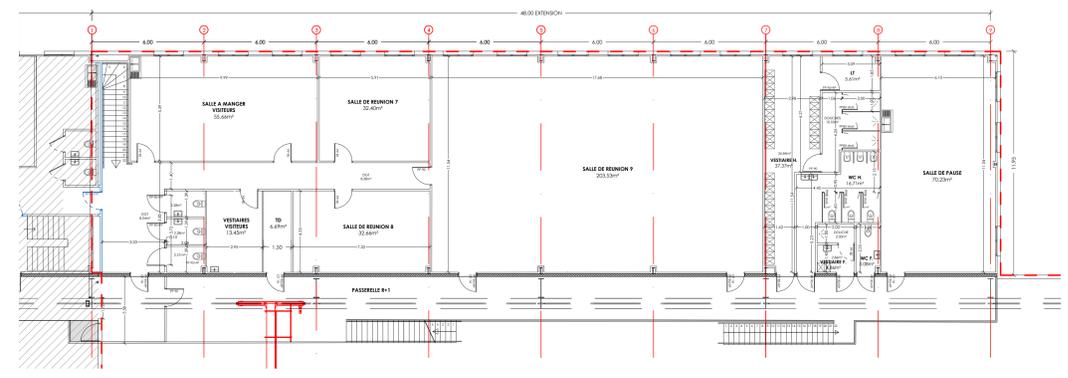
<b>PC</b>	<b>05a</b>	<b>Plans intérieurs et façades - Etat existant</b>	
DIM. : A1	Echelle : 1/150	JUILLET 2021	



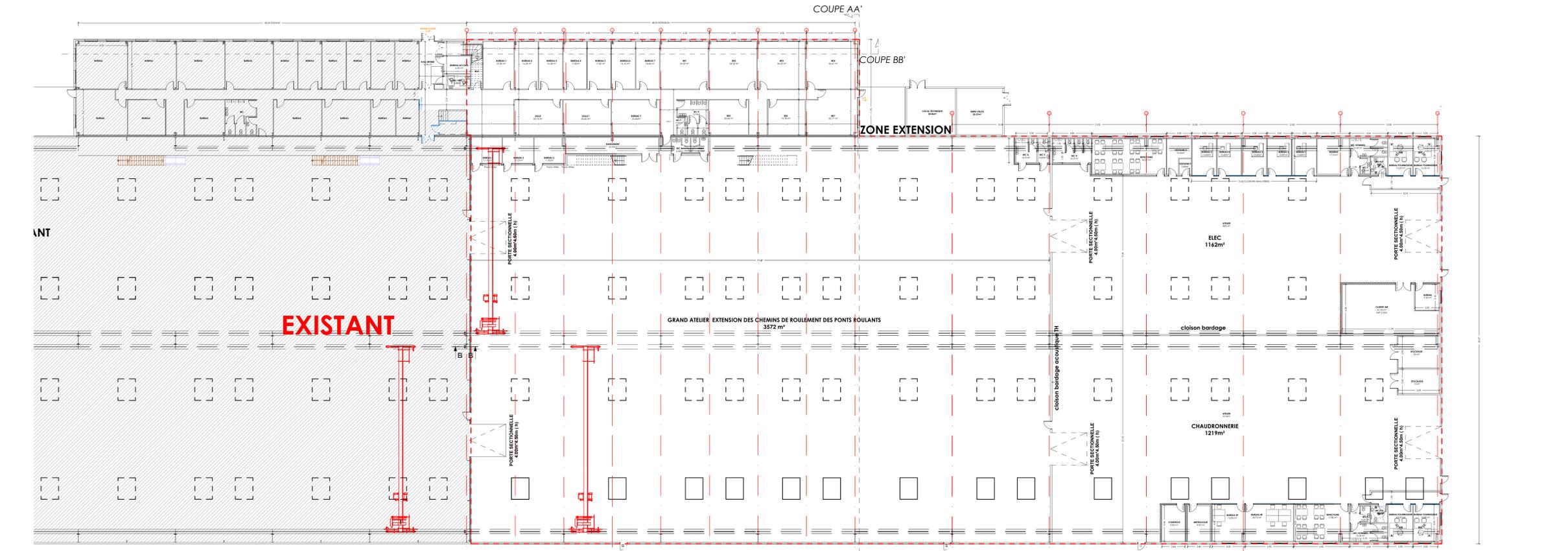
Façade Nord



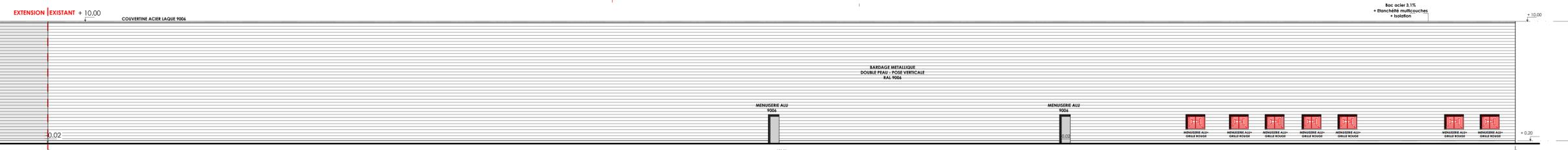
Façade Est



Plan R+1



Façade Sud



Plan RdC



**GRUPE BARON**

**EXTENSION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL**

Parc d'activités de la terre des 2 caps 62 250 MARQUISE



Maitrise d'ouvrage :  
**SCI SBM Marquise**  
 949 rue Louis Bréguet  
 ZAC Marcel Daret  
 62 100 CALAIS

Maitre d'œuvre:  
**SITES & ARCHITECTURES**  
 2 rue Saint Agnes - 62000 ARRAS  
 T : 03.21.15.79.81  
 @ : atelier@sitesetarchitectures.com

Bureau d'études:  
**IBAC INGENIERIE**  
 2 rue Saint Agnes - 62000 ARRAS  
 T : 03 20 83 55 70  
 @ : bet@ibacingenierie.com

PC	05b	PC 062 560 21 00019
<b>Plans intérieurs et façades - Etat projet</b>		
DIM. : A1		Echelle : 1/150 ; 1/200    SEPTEMBRE 2021



# GROUPE BARON

**EXTENSION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL**  
Parc d'activités de la terre des 2 ceps 62 250 MARQUISE



**Maître d'ouvrage :**  
SCI SBM Marquise  
949 rue Louis Breguet  
ZAC Marcel Doret  
62 100 CALAIS

**Maître d'œuvre :**

**Architecte :**  
SITES & ARCHITECTURES  
2 rue Saint Agnes - 62000 ARRAS  
T : 03.21.15.79.81  
@ : atelier@sitesetarchitectures.com

**Bureau d'études :**  
IBAC INGENIERIE  
2 rue Saint Agnes - 62000 ARRAS  
T : 03 20 83 55 70  
@ : be@ibacingenierie.com



**PC** **05C**

**Plans intérieurs des bureaux - Etat projet**

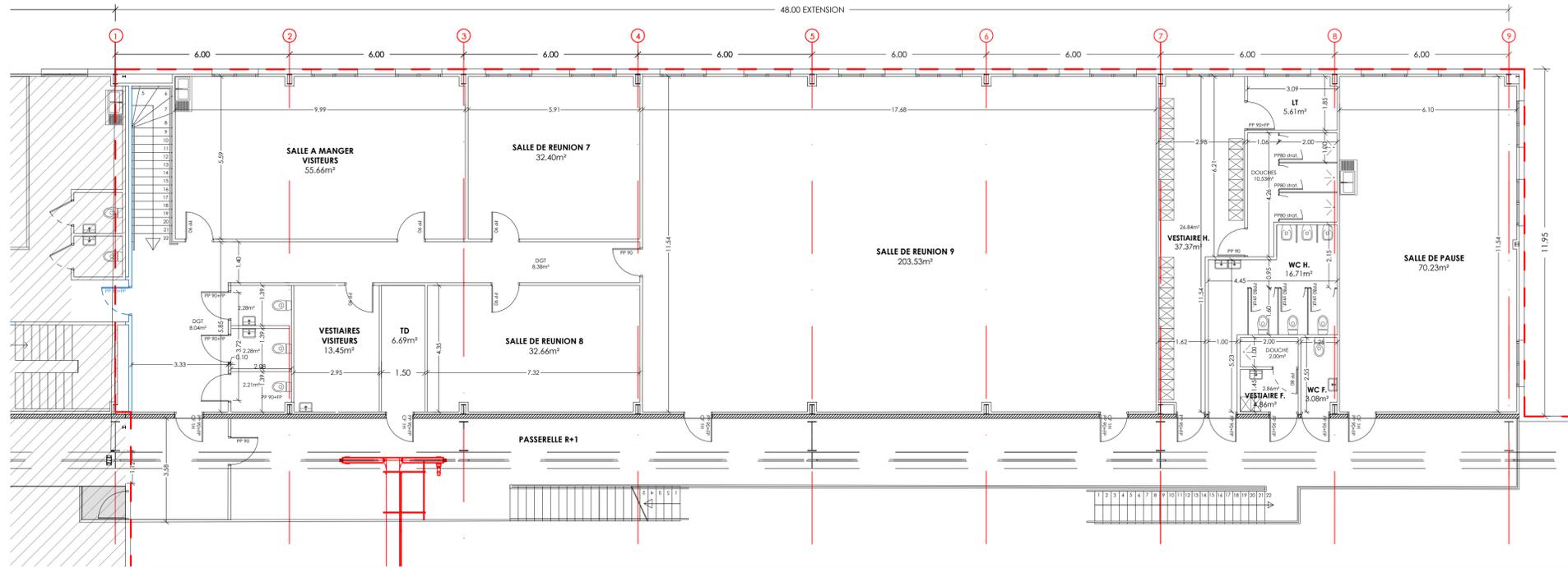
DIM. : A 1

Echelle : 1/100

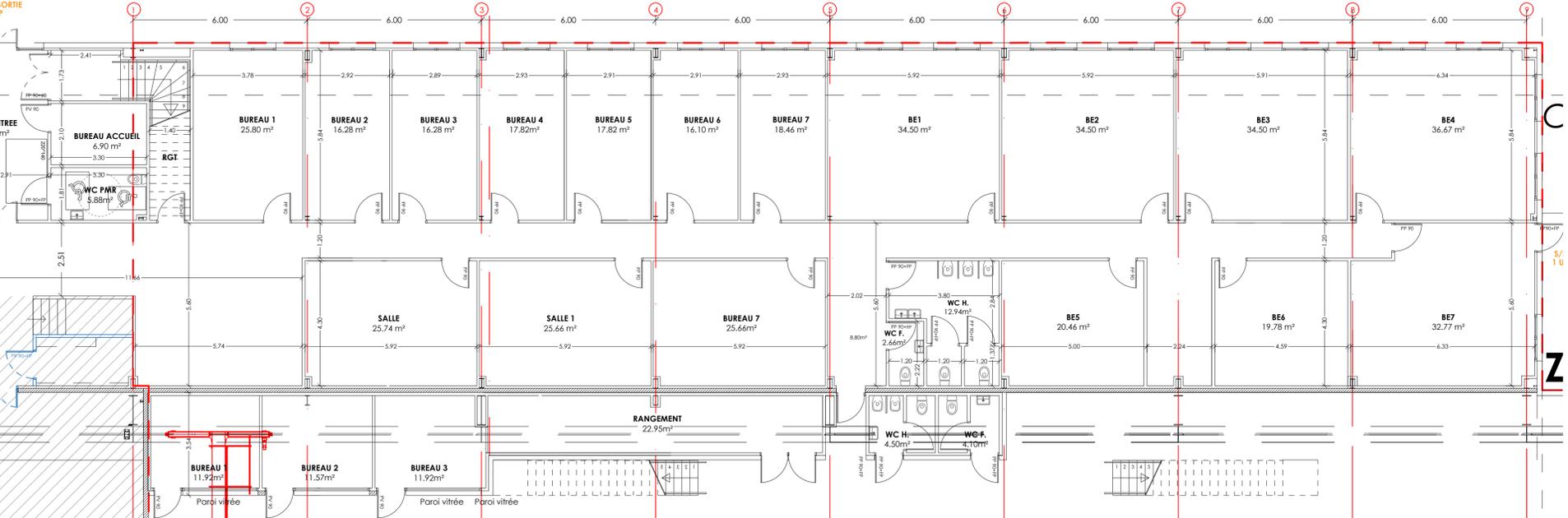
JUILLET 2021



Plans R+1 bureaux



Plans RdC bureaux





S&A  
Sites & Architectures

<p><b>EXTENSION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL</b> Parc d'activités de la terre des 2 Caps 62 250 MARQUISE</p>	<p><i>Maître d'ouvrage:</i> <b>SCI SBM Marquise</b> 969 rue Louis Bréguet - ZAC Marcel Doret 62100 CALAIS T : 03.21.10.21.21</p>	<p><i>Maître d'œuvre:</i> <b>Sites et Architectures - Atelier d'Arras</b> 2 rue Sainte-Agnès - 62000 ARRAS tél: 03 21 15 79 81 Fax : 03 21 60 96 77 e-mail: atelier@sitesetarchitectures.com</p>	<p>06/07/2021</p>	<p><b>PC</b></p>
<p><b>PC 06- Insertion architecturale</b></p>			<p>--</p>	



Vue 1



Vue 2



Vue 3



Vue 4